



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE TIRA L'ARC DU CHER**
www.cd18tiralarc.fr
cdtiralarc18@gmail.com
 Organe déconcentré de la
 Fédération Française de Tir à l'Arc

Règles de sélection – qualification au championnat départemental du Cher Tir à 18m en salle

Bourges Arc Club – MARMAGNE samedi 03 et dimanche 04 février 2024

La commission sportive s'est réunie et a élaboré les tableaux de répartition des Archers en fonction des possibilités du gymnase et des performances enregistrées des archers du Cher.
 52 x 2 = 104 places sont disponibles sur les 2 jours.

Tableaux des quotas définitifs

Tableaux définitifs par catégories et armes (CL classique, CO compound, BB arc nu, PF Petite finale entre le 2^{ème} et le 3^{ème} archer) :

Samedi 03 février 2024

Arme	Classique								
Catégories	U13FCL	U15FCL	U15HCL	U18FCL	U18HCL	U21FCL	U21HCL	S3FCL	S3HCL
Cut phase finale	2	2	3	3	5	0	3	4	12
Accès Phases finales	F	F	PF	PF	1/2F	--	PF	1/2F	1/4F

Arme	Poulies	
Catégories	S2HCO	S3HCO
Cut phase finale	5	9
Accès Phases finales	1/2F	1/4F

Pour un total de 48 places.

Dimanche 04 février 2024

Arme	Classique				Poulies		Arc nu		Para	
Catégories	S1FCL	S1HCL	S2FCL	S2HCL	U21HCO	S1HCO	FBB	HBB	PARACL	PARACO
Cut phase finale	5	7	8	11	0	4	3	7	1	1
Accès Phases finales	1/2F	1/4F	1/4F	1/4F	--	1/2F	PF	1/4F	F	F

Pour un total de 47places.

Blasons : toutes les phases du championnat se tireront sur des blasons triples verticaux correspondant à la catégorie.



Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher
RNA W181002105 SIRET N° : 424 881 167 000 29
 Siège Social : Maison Départementale des Sports 1 rue Gaston Berger 18000 Bourges
 Présidence : 32 route des Rouges-Gorges Patinges 18320 Torteron
 Secrétariat général : 1 Les Bords du Cher 18500 Ste-Thorette
 Trésorerie Générale : 3 rue Toto Grimoin 18340 Crosses

